

Gardons le contact...



Édito

Pour cette 7^{ème} édition de votre lettre d'information, l'actualité est riche d'enseignement.

L'accessibilité des lieux de travail est confirmée par l'abrogation de l'article 1^{er} du décret du 21 octobre 2009. Modifiant le code du travail, celui-ci reconnaît le droit à l'accessibilité des lieux de travail pour les personnes handicapées, quel que soit leur handicap. Les possibilités de dérogation prévues par l'article R 4214-27 ont été annulées.



Avec la construction, à partir de janvier 2007, de bâtiments d'habitation adaptés et la mise en conformité des ERP existants avant le 31 décembre 2014, la loi sur l'accessibilité des lieux de travail complète les mesures prises pour tous les types de bâtiments. Elle facilite aussi l'accès des personnes en situation de handicap au marché du travail.

Cette volonté de conception universelle nous concerne tous directement : personnes âgées, enfants, femmes enceintes, personnes à forte corpulence ou de petite taille...

Saluons d'ailleurs le travail réalisé par le CNISAM de Limoges relatif à la prévention des risques et des chutes liés au vieillissement de la population dans le cadre de l'aménagement de l'habitat (voir p 4).

Les équipes de Prolians sont désormais relayées sur le terrain par les installateurs adhérents au Club Domotec, spécialistes en contrôle d'accès et motorisation et ceux du Club Aquapro, spécialistes des solutions sanitaires, tous formés au concept de l'accessibilité.

Jean-François Matéo
 Chef de projet
 Handic'aptitude

Pour cette nouvelle lettre d'information Gardons le contact, nous donnons la parole à Gérard Bonnet, Directeur Métiers de Diversification de Qualiconsult. Ce groupe propose de nombreuses prestations, parmi lesquelles le contrôle technique, le Contrôle Sécurité Prévention, les vérifications périodiques réglementaires, les diagnostics techniques de patrimoine, les diagnostics immobiliers, la sécurité incendie, l'environnement et la formation. Il intervient au plus près des besoins de ses clients en France et à l'étranger avec plus de 100 agences en Europe du Sud (dont 65 agences en France) et avec des implantations au Maghreb, au Moyen-Orient et aux Emirats Arabes Unis.

Depuis 2007, Gérard Bonnet réalise également des diagnostics d'accessibilité pour les Etablissements Recevant du Public, les voiries et les espaces publics. Cette offre a été mise en place dès la parution des textes de loi et décrets d'application d'août 2006 avec le déploiement d'outils et de méthodes dans toutes les agences Qualiconsult. Entre 2007 et fin 2010, 80 millions de mètres carrés de surface d'ERP et près de 20 000 km de voiries ont été diagnostiqués, ce qui place Qualiconsult parmi les leaders des diagnostics d'accessibilité en France.

Rappelons que l'échéance réglementaire de réalisation de diagnostics pour les ERP de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie et pour les ERP de l'Etat était le 31 décembre 2009. Celle des bâtiments de 3^{ème} et 4^{ème} catégorie, le 31 décembre 2010. Fin 2010, 60 à 70 % des ERP avaient fait l'objet de diagnostics et le niveau d'activité prévu par Qualiconsult pour 2011 est au moins égal à 75 % de celui de 2010. L'obligation de mise en conformité de tous les ERP avant le 1^{er} janvier 2015 incite les maîtres d'ouvrage retardataires à initier leurs diagnostics. Ils se lancent même dans ceux des ERP de 5^{ème} catégorie (non obligatoires) pour estimer le coût des travaux.

Qualiconsult a intégré l'offre Handic'aptitude de Prolians dans toutes les agences, apportant ainsi des solutions techniques pertinentes aux ingénieurs

diagnostiqueurs. Les rapports émis par Qualiconsult proposent des recommandations de produits disponibles dans tous les points de vente Prolians, dans divers métiers et parties d'ouvrage : signalétique, voiries, sanitaire, serrurerie, rampe et ascenseurs...



Les échanges entre les équipes de Prolians et les agences de Qualiconsult ont également amené une réflexion avec certains fabricants pour une amélioration et une définition de nouveaux produits pour mieux répondre aux non-conformités et optimiser les solutions de mise au normes.

Les solutions Handic'aptitude ont été présentées lors de formations aux maîtres d'ouvrage. Peu d'entre eux ont, à ce jour, débuté leurs travaux de mise en conformité, beaucoup sont au stade de la programmation et de la définition budgétaire. Pour la mise en œuvre, ils souhaitent faire appel à un interlocuteur unique pour l'ensemble de leurs travaux. Handic'aptitude apporte des solutions techniques pour tous les métiers du bâtiment. Qualiconsult leur offre une assistance technique dans la définition de leurs travaux de mise en conformité et un accompagnement : celui-ci inclut la dimension de la stabilité des ouvrages et de la sécurité des personnes notamment les problématiques d'évacuation de personnes en situation de handicap.

Nouvelles solutions lumineuses : *Sinalux*

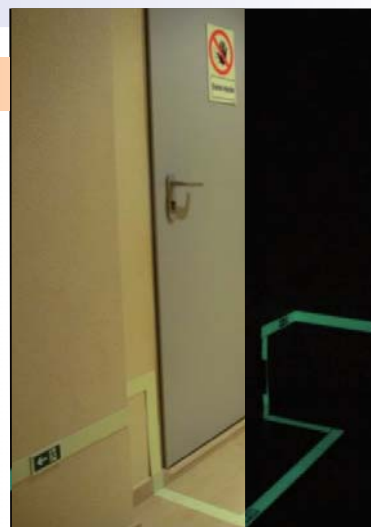
Le kit de repérage de porte «qui n'est pas issue de secours»

Les portes ne font pas partie des cheminements d'évacuation : elles doivent être signalisées «sans issue» avec un avertissement au sol visible, en cas de propagation de fumée.

Le kit de repérage Sinalux propose des lamelles en polycarbonate :

- 1 signal PVC
- 4 bandes en PVC pour application horizontale sur le mur

- 2 bandes en PVC pour application verticale sur le mur
- 2 signaux de sortie à droite ou à gauche en PVC
- 3 lamelles auto-adhésives et anti-dérapantes en polycarbonate pour application au sol
- 1 signal en polycarbonate auto-adhésif et antidérapant pour application au sol



Le nez de marche

Il s'agit d'un profilé en aluminium pour protéger les nez de marches. Il possède des caractéristiques antidérapantes, même dans des situations de déversement de liquide, grâce à l'inclusion de rainures sur toute sa longueur.

Doté de lamelles de polycarbonate sur sa partie supérieure et frontale, le nez de marche Sinalux permet une identification parfaite des limites des marches même dans des situations de coupure ou de panne de courant.

Les lamelles de polycarbonate de la partie supérieure permettent d'identifier les limites des marches en cas d'évacuation dans le sens de la descente, alors que celles de la partie frontale permettent d'identifier les limites des marches dans le sens de la montée.

Les nez de marche Sinalux sont équipés d'un adhésif de haute adhérence, afin de permettre une application facile et disponible selon les dimensions souhaitées.



Nouvelle solution de confort sanitaire : *Ahe Concept*

L'abattant magnétique sans charnière avec adaptateurs et accotoirs

Ce système, composé d'un abattant, d'un adaptateur et d'un accotoir, s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes qui rencontrent des difficultés physiques. C'est un accessoire de confort pour tous, qui s'installe simplement et sans outil.

L'abattant :

hygiène, confort d'usage et stabilité

La tenue de l'abattant sur l'adaptateur est assurée par des aimants très puissants : l'abattant se retire à volonté par simple traction ce qui facilite le nettoyage du couvercle et de la lunette. L'abattant se remet en place tout seul, grâce à l'attraction magnétique.

Grâce à ses doigts d'ancrage, la lunette est stable et confortable.

L'adaptateur :

universalité et ergonomie

L'adaptateur est ajustable sur toutes les cuvettes, grâce à ses rondelles oblongues. Le capot est entièrement amovible.

L'adaptateur est conçu pour recevoir un accotoir, ce qui rend le système très ergonomique.

L'accotoir :

pratique et simple d'utilisation

Confortable d'utilisation, il permet à l'utilisateur de se tenir aux poignées et de se lever facilement sans créer de torsions dans la colonne vertébrale.

Les deux bras de l'accotoir, indépendants l'un de l'autre, sont relevables.



Le Club Domotec et Aquapro, un partenariat privilégié avec les professionnels

En 2010, Prolians a créé deux clubs d'installateurs : les clubs Domotec et Aquapro. Ils ont pour objectifs de distinguer les professionnels experts dans leur domaine, de les accompagner dans leurs projets, particulièrement sur le thème de l'accessibilité.

Le Club Domotec pour les professionnels de la vidéophonie, de l'automatisme et du contrôle d'accès



Lancé en partenariat avec des fabricants sélectionnés par Prolians, le Club Domotec, s'adresse aux métalliers, serruriers et installateurs de solutions domotiques.

Déployé dans tous les points de vente Prolians, le Club Domotec permet aux professionnels labellisés de bénéficier d'un large choix de produits parmi des gammes de référence et de formations techniques et réglementaires régulières.

Pour leurs clients, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et particuliers, choisir un installateur labellisé Le Club Domotec représente l'assurance de s'entourer d'un spécialiste en matière d'automatismes, de vidéophonie, de contrôle d'accès et d'accessibilité.

Les maîtres d'ouvrage qui souhaitent mettre en accessibilité un bâtiment et qui font appel à un installateur adhérent au Club Domotec, profitent des meilleures conditions commerciales et d'un accompagnement personnalisé.

Le nouveau site Internet club-domotec@prolians.eu vous permettra de bénéficier d'une information régulière sur le club et prochainement, de trouver un installateur labellisé près de chez vous. N'hésitez pas à le consulter.



Le Club Aquapro pour les professionnels du sanitaire et de la plomberie



Le Club Aquapro a pour vocation de rassembler les plombiers, installateurs sanitaires et chauffagistes autour de nos salles d'expositions Aqualys, afin de leur apporter un soutien commercial et technique, dans la réalisation de salles de bains. Nos conseillères/ers de vente sont à leur disposition pour recevoir, assister et orienter leurs clients particuliers afin de répondre au mieux à leurs demandes. Au-delà de l'accueil et du conseil, le Club Aquapro propose à ses installateurs des réunions d'informations sur les produits et les nouvelles techniques.

Il récompense également le partenariat et la fidélité de ses clients professionnels en leur proposant des conditions commerciales spécifiques et un large choix de gammes sélectionnées parmi les plus grandes marques.

Le Club Aquapro se déploie dans les 33 show-rooms de salles de bains Aqualys de Prolians, mis à la disposition des professionnels et de leurs clients pour les accompagner dans le choix de leurs installations.

Les salles Aqualys présentent également les produits d'accessibilité de la gamme Handic'aptitude.

Pour plus d'informations sur ces deux clubs, n'hésitez pas à consulter votre interlocuteur Prolians.



Un show-room Prolians dédié à l'accessibilité

En février dernier, l'agence Baurès Prolians à Carcassonne a inauguré son show-room entièrement dédié à l'accessibilité.

Cet espace a pour vocation d'accueillir les installateurs professionnels et les donneurs d'ordre, collectivités locales et particuliers et de leur faire découvrir et tester les produits de la gamme Handic'aptitude : rampes d'accès, solutions de signalétique au sol et sonores, systèmes d'interphonie et de vidéophonie, portes et motorisation, solutions sanitaires.

Messieurs Patrick Ferra, Directeur Général de Baurès et Pierre Hassold, Directeur de l'agence de Carcassonne, ont remercié les institutionnels locaux, représentants d'associations ou d'organisations professionnelles et clients de leur présence.

Monsieur Joulia, représentant départemental de l'APF 66 (association des paralysés de France de l'Aude), a rappelé l'enjeu crucial de l'échéance 2015 pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et tous les usagers.

Madame Frédérique Galbez, conseillère municipale en charge de l'accessibilité et du handicap à la Mairie de Carcassonne,

a souligné la forte volonté d'inscrire sa ville dans une démarche d'accessibilité et évoqué les grands chantiers en cours, soutenue par la présence de Monsieur Henri Garino, adjoint au Député-Maire de Carcassonne.

Les représentants de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et la Maison départementale des personnes handicapées ont approuvé les démarches mises en œuvre.

L'association EVA (association de personnes mal et non-voyantes) et la FNATH (association des accidentés de la vie et des personnes handicapées moteur), également représentées, ont quant à elles salué ces avancées majeures.

Messieurs Issaly et Sansinena, représentants de la CAPEB et de la FFB sont intervenus pour évoquer une autre dimension liée à l'accessibilité : l'enjeu économique pour notre pays et le secteur du B-T.P. en particulier.

La création des marques «Les Pros de l'accessibilité» de la FFB et «Handibat» de la CAPEB s'inscrivant en totale complémentarité avec Le Club Domotec et le Club Aquapro témoignent de l'implication de ces deux organisations professionnelles sur ce sujet.

A l'issue des diverses interventions, Pierre Hassold a rappelé que cet espace ouvert à tous, devait renforcer le lien entre les acteurs de l'accessibilité et devenir un lieu régulier d'échange et de rencontre entre usagers, collectivités locales et professionnels.



Aménagement de l'habitat - la prévention des risques et des chutes

Le CNSINAM – Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers – édite un document d'accompagnement pour l'aménagement de l'habitat, en collaboration avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région Limousin et le centre hospitalier universitaire de Limoges.

Cette publication technique fournit des informations et des recommandations

pour les particuliers en analysant les conditions d'accessibilité de chaque pièce ou lieu de vie. Elle présente également des réponses et des mises en œuvre de solutions s'adressant aux professionnels.

Elle est téléchargeable sur :

www.handicaptitude.fr



www.prolians.com

